

Comité de Loire-Atlantique de Tennis de Table

Compte-rendu Comité Directeur du samedi 4 mars 2023 à Arthon en Retz

Présents : Claude ALLEGUEDE, Yann BAUDOUIN, Didier BELLEC, Didier BERTIN, Michel BOURDOISEAU, Valérie BRONSART, Jean-François CARADEC, Baptiste DESHAIES, Patrice GUICHARD, Daniel JAVIERRE, Alain LANDAIS, Claude LE BORGNE, Louis-Jean LONGEPE, Jacques MARIN, Christophe PASQUEREAU, Sonia PRODHOMME, Pauline RADIGOIS, Benoît RAUTUREAU, Samuel RICHARD, Michel ROBIEU, Erwoan ROPERS - Nathalie LEPAROUX, Emilie SALMON.

Excusés : Julien HILLION, Soksane HOR - Ingrid HOREAU, Simon ROBIN.

Membres du club : Anthony GIRARD (Président), Frédéric DELUEN (secrétaire adjoint).

1 – Nouvelles de la Présidente :

La Présidente remercie Arthon en Retz pour son accueil.

Elle a effectué une visite auprès du club de Ste Pazanne le 8 février. Association dynamique, structurée. Leur entraîneur, Mathieu BIZEUL, va quitter la région : difficulté pour trouver un remplacement pour ce poste à temps plein (35 h associées avec les clubs du Pellerin et Villeneuve). Ils ont 120 licenciés, leur tournoi de janvier a eu beaucoup de succès. Ste Pazanne regrette que le Comité ne mette pas assez en avant le championnat jeunes et sa nouvelle formule. Il est demandé que les jeunes aient le même nombre de rencontres en 1^è phase que les adultes.

Sonia PRODHOMME a assisté à une réunion organisée par le CDOS sur le bénévolat à laquelle participait un maître de conférence en économie à l'Université de Nantes, Lionel PROUTEAU . Il en ressort que, suite à la Covid, les licenciés sont revenus, par contre, il y a un manque de bénévoles.

Elle s'est également rendue, en compagnie de Soksane HOR, dans le club de Mauves, association qui demande de l'aide pour avoir des conseils dans la rédaction de son projet de club. Le club a engagé une équipe féminine en seconde phase.

La campagne ANS est ouverte pendant 1 mois. Il faudra y présenter le bilan 2022 et le projet 2023. Les clubs ont 3 actions maxi (possible d'avoir une option). Le Comité a 4 actions maxi dont 2 obligatoires (ping en extérieur et fidélisation pour les jeunes).

2 – Point sur la licenciation :

Le budget 2022/2023 avait pris les licences de 2021/2022 en ajoutant 5%.

327 licences en plus, recette nette 5 920 €.

La saison prochaine, ce pourcentage sera moindre.

Difficulté pour certains clubs qui arrivent à saturation en termes de créneaux à laquelle il faut ajouter le manque d'entraîneur.

Nous sommes toujours le second Comité de France après le Nord.

3 – Point sur les finances :

Administration et finances : + 473 €

Gouvernance : + 6 379 €
 Jeunes et Technique : + 2 390 €
 Développement : + 545 €
 Sportive : + 5 411 €

Ce qui laisse envisager un solde positif de 15 273 € soit un écart par rapport au budget de 15 199 €.

Provision Covid de 30 000 € (argent mis de côté avec la gratuité).

Pour 2023/2024 : il est prévu un déficit de 15 000 €. Difficulté pour savoir les charges liées à l'inflation.

4 – Point sur la sportive : 2^e phase, délégués des compétitions, calendrier 2023/2024 :

⇒ *2^e phase :*

Avant la seconde journée de championnat retour, un rappel sur les règles de brûlages avait été effectué.

Championnat féminin : 2 nouvelles équipes avec les clubs de Mauves et Carquefou, St Brévin engageant une seconde équipe.

Championnat masculin : 2 descentes de région. Toutes les poules sont complètes, de la PR à la D2. La D3 comporte 9 poules (dont 2 incomplètes). La D4 comporte 12 poules (dont 4 incomplètes). 23 équipes supplémentaires en seconde phase.

⇒ *Délégués des compétitions :*

11 mars à Boussay : Alain LANDAIS

11 mars à St Sébastien : Baptiste DESHAIES

11 mars à St Joseph : Didier BERTIN

COUERON reste à pourvoir

10 juin tournoi 1^{ère} licence à Mangin organisé par Saffré : Samuel RICHARD

Rappel : les 8, 9 et 10 avril, St Julien organise les championnats de France Vétérans. Il est demandé que les élus puissent être présents avec leur tenue.

Valérie BRONSART signale qu'elle n'a pas de blouson : problème pour avoir sa taille.

⇒ *Calendrier 2023/2024 :*

Pour la saison 2023/2024, il est décidé de proposer que les jeunes pratiquent 7 journées dès la 1^{ère} phase. Info à mettre en avant assez rapidement pour prévenir les clubs.

Didier BERTIN déplore que le calendrier soit toujours identique depuis de nombreuses années sans que la FFTT ne se remette en question :

- Bien que partenaire du Téléthon, elle propose une journée de championnat à cette date.
- La première phase se joue en 4 mois, la seconde 6 mois (ce point sera remonté à la FFTT).
- 5 semaines entre la fin de la 1^{ère} phase et le début de la seconde.

Il est difficile au Comité de proposer d'autres journées de championnat que celles de la région car cela obligerait les clubs à se mobiliser sur de nombreux week-ends.

5 – Développement : lancement circuit féminin, ping 4/7 ans, animations dans les quartiers :

⇒ *Féminines :*

Circuit féminin : après le 6^{ème} tour, le circuit a regroupé 79 participantes (50 compétitrices, 11 loisirs et 18 non licenciées). 22 clubs concernés. 72 filles sont venues plusieurs fois, 7 ne sont venues qu'une seule fois.

Stage reprise de janvier : 19 participantes compétitrices de 10 clubs.

Second stage des vacances à Mésanger avec 9 participantes de 7 clubs (8 compétitrices et 1 loisirs). Celui de St Malo de Guersac avait 8 filles (6 compétitrices et 2 loisirs) pour 4 clubs.

Le tournoi de simple a regroupé 68 participantes pour 19 clubs. Challenge remporté par Mauves.

Le tournoi double mixte : 23 équipes engagées, un désistement de dernière minute, 22 duos ont participé. 15 équipes dans le tableau – 1 600, les 7 autres équipes dans une poule unique. Pour une première, beau succès, bon retour et bonne organisation. L'esprit était plus dans le loisir que dans la compétition. Bémol sur les modalités d'inscription : seuls les participants pouvaient s'inscrire. Les clubs doivent aussi pouvoir le faire, cela implique plus de délais de préparation à Patrice GUICHARD.

Challenge dynamique : bilan à mi-saison : St Joseph pour les + de 50 licenciées et la Coteloise avec les – 50 licenciées.

Point sur les clubs ayant le plus de féminines en % : Le Baut 26 %, Léon Blum 25 % et ST Brévin 23 %.

⇒ *Centre de détention* :

Le planning sera du 10 mars au 28 avril.

⇒ *Casquettes et crampons* :

Se déroulera à la Beaujoire le 29 juin.

Un courriel sera envoyé aux clubs pour qu'ils puissent se positionner.

⇒ *Journée de la femme 8 mars* :

Le CREPS organise une table ronde concernant le monde des entreprises et le sport. Un Dark Ping y sera organisé. Besoin d'élus pour l'installer : Didier BERTIN, Jean-François CARADEC, Daniel JAVIERRE. Christophe PASQUEREAU confirmera sa disponibilité.

⇒ *Sexisme* :

Didier BELLEC a eu des contacts avec la Mairie de Nantes à ce sujet. Sonia PRODHOMME indique que c'est une préoccupation de la FFTT, la Ligue et du Comité. Il faut qu'il se rapproche d'Emmanuel LELORE pour échanger à ce sujet.

⇒ *Casques virtuels* :

Samuel RICHARD indique qu'ils sont mis à disposition en échange d'une caution. Un mode opératoire reste à faire.

⇒ *Ping 4/7 ans* :

Animation 4/8 ans (ancien Baby Ping) se déroulera le 18 mars à Orvault avec le thème d'Harry POTTER.

49 clubs ont répondu au questionnaire 4/7 ans.

19 clubs ont une section 4/7 ans. 27 clubs n'ont aucune section et n'en veulent pas. 3 clubs souhaitent en créer (Savenay, Mauves et Ste Pazanne).

15 clubs veulent envoyer des personnes en formation. 3 centres prévus : Chevrolière, Ancenis et Orvault. Le kit de dotation de matériel pourrait être pris en charge par le département.

⇒ *Ping Plage* :

Pornichet ne peut encore se prononcer car il y a beaucoup d'activités en été, date prévue si accord : 24 juillet.

St Brévin : 25 juillet, St Nazaire 2 août et St Michel Chef Chef 8 août. Besoin de 6 à 8 bénévoles, les clubs alentours seront aussi sollicités.

La saison passée, il y a eu 600 licences évènementielles.

Besoin d'une seule remorque de matériel. Des travaux sur ces dernières sont prévus : changement pneus, roue jockey, stabilisateur, circuit électrique. Elles seront laissées à LATOUR le 20 mars. Logo à changer sur bâche : en attente du devis.

⇒ *Animation dans les quartiers :*

Animations programmées dans 4 quartiers les 18, 19 avril 2023 : Clos Toreau, Malakoff, Machines de l'Ille et Beaulieu. Tournoi prévu le 21 avril avec les participants des 2 premières journées. Antoine OLLICHON interviendra (pris en charge par Accoord). 2 fois 12 joueurs. La salle de l'ACCOORD n'ayant pas de table, un prêt sera fait par le Comité. Les tables doivent être installées à Mangin pour les rencontres prévues de 14h à 17h. Dark Ping prévu dans un lieu différent (salle polyvalente) de 18h à 20h30, le jeudi 20 avril. Isabelle BEUDARD sera la juge-arbitre de ce tournoi. Les raquettes du Dark Ping seront mises à disposition. Les marqueurs seront empruntés. Des goodies seront mis comme récompenses. 48 jeunes récompensées avec des médailles et des récompenses pour les 3 premiers. Les clubs alentours seront associés : St Sébastien, St Médard, Mellinet et Nantes TT. Voir comment les inviter, ils devront avoir des flyers à donner aux jeunes.

Le Comité fera don de raquettes et de balles aux centres sociaux participants.

Un article de presse peut être fait par Quentin LAJEUNESSE.

La saison passée un échange avec Audrey LE MORVAN, athlète de haut niveau avait eu lieu. Les jeunes avaient été impressionnés par ses médailles olympiques. Il faudrait à nouveau essayer de refaire ce type de rencontres.

Un partenariat entre le Comité et Accoord pourrait être envisagé.

Didier BELLEC mettra en relation avec le quartier nord pour la saison prochaine.

⇒ *Synthèse réunions de secteur :*

43 clubs étaient présents lors de ces réunions. Une demande auprès de la FFTT va être faite pour que la licence dirigeant/arbitre soit mise en place. Samuel RICHARD doit travailler sur les propositions à l'encontre du public loisir (à mettre en place dès septembre). Un groupe de travail doit être constitué pour présentation lors du prochain Comité Directeur.

Réunions de secteurs à proposer tous les ans vers novembre/décembre.

Le compte-rendu sera envoyé à tous clubs (voir document en pièce jointe).

⇒ *Développement durable :*

Le Conseil Départemental a signifié que cela prendra de l'importance dans le pacte de coopération. Il faut qu'une personne au Comité s'empare de cette thématique. Sujet récurrent également soulevé par le CDOS.

⇒ *Formation Sport Santé :*

La FFTT n'ayant pas assez de formateur, il leur est difficile de proposer des formations. Il faudrait voir au niveau de la Ligue qui pourrait être intéressé afin d'avoir un nombre de candidats suffisant pour proposer à la FFTT une formation décentralisée.

Le CREPS propose une formation 1^{er} niveau. Reste à confirmer si elle est reconnue par la FFTT.

Il faudra en parler lors de l'AG car c'est l'un de critères de subvention ANS.

6 – Questions diverses :

Louis-Jean LONGEPE remet le diplôme de JA3 à Baptiste DESHAIES.

Isabelle BEUDARD est cooptée à la Commission arbitrage.

Le Conseil Départemental va doter les clubs libres de deux marqueurs. Le Comité espère pouvoir les donner lors de l'AG de septembre. Montant 5 000 € (80 % conseil départemental, 20 % Comité). Ils seront

de marque ANDRO. Il serait souhaitable qu'ils soient donnés en même temps qu'un fascicule sur les gestes basiques d'arbitrage.

Sonia PRODHOMME demande que soit changée la toile située derrière le podium de Mangin qui est vétuste.

7 – Présentation du club recevant :

Club issu d'une fusion, Arthon en Retz et Chéméré, qui a gardé deux lieux d'entraînement. Ils ont 42 joueurs (19 compétiteurs et 23 loisirs). Peu de seniors en compétition, 19 jeunes à l'entraînement. Population âgée qui a l'avantage d'être disponible pour le suivi administratif et les jeunes. Les retraités se sont rendus dans les écoles pour inciter les enfants à pratiquer. Leur équipe jeunes va monter en D1 mais leur progression pose problème. Ils ont le budget pour avoir un entraîneur, mais impossible d'en trouver un. Le Comité pourrait les aider à embaucher un service civique via la Ligue, cette instance ayant des agréments collectifs (le club n'ayant pas à s'occuper pas des formalités administratives). Le club pourrait ainsi avoir une personne pour 4 à 5 heures par semaine. L'association pourrait aussi demander à leur cadet ou junior s'ils souhaitent être formés au niveau de l'encadrement. Sonia PRODHOMME rappelle que ce manque d'éducateurs est une difficulté au niveau national, à chaque saison, il y en a moins, la formation DJEPS sur 2 ans est un frein supplémentaire. Il est urgent de donner l'envie aux jeunes d'être initiateur de club ou animateur fédéral. Concernant les loisirs, le côté convivial est privilégié. Arthon en Retz trouve qu'aucune des propositions faites par le Comité ne convient à ce public. Il est rappelé que le Comité peut aider Arthon en Retz dans ses différentes démarches auprès de la Mairie.

La Présidente,

Le Secrétaire Général,



Sonia PRODHOMME



Jacques MARIN

Prise de notes : Nathalie LEPAROUX